

De : [Beaudry Gilles \(DRM\) \(Trois-Rivières\)](#)
 A : [Jobin Line](#)
 Objet : TR: Réponses aux questions du BAPE adressées au MAPAQ
 Date : 19 octobre 2020 11:48:39
 Pièces jointes : [image004.png](#)
[image001.png](#)
[document_synthese_lait.doc](#)

Mme Jobin,

À la suite des audiences publiques du BAPE, voici les informations recueillies concernant les questions qui nous ont été soumises :

- Quelle est la taille de la plus grande ferme laitière au monde ?

Selon l'article paru dans le China Modern Dairy en 2010, une entreprise établie dans ce pays totalisait 230 000 vaches laitières. Sans pouvoir confirmer qu'il s'agit de la plus grande, elle se positionne assurément parmi les plus grandes. Voir l'article à : <http://www.moderndairyir.com/en/aboutus.htm>. Cependant, quelques publications mentionnent que la Chine rencontre des problèmes de pollution chez certaines entreprises de grande taille : <https://www.lesoleil.com/actualite/monde/la-chine-aux-prises-avec-des-mega-fermes-laitieres-polluantes-1d947187cf16cade33a5575b4d4a543c>. Nous sommes tout de même loin du nombre de vaches projetées chez les entreprises visées actuellement par les présentes audiences publiques.

- Existe-t-il des seuils identifiés et partagés par les professionnels du secteur laitier en ce qui a trait au classement des entreprises laitières au Québec?

Au Québec, nous n'avons pas de définition officielle précisant la taille d'une grande ferme laitière.

En Amérique du Nord, les troupeaux québécois sont les plus petits, soit 72 vaches par ferme en moyenne en 2019. Selon l'information provenant de l'entrepôt de données ministérielles du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (EDM), environ 13 % des entreprises laitières ont 100 vaches et plus et 1 % parmi ces entreprises en possèdent 500 et plus. De plus, la taille moyenne des fermes dans les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta ainsi qu'au Wisconsin est plus du double de celles situées au Québec. Sur ces bases, et considérant un contexte nord-américain, on pourrait avancer que les entreprises laitières du Québec se situant à un seuil inférieur à 100 vaches se positionnent comme petites, alors que celles se situant à un seuil supérieur à 500 vaches pourraient être considérées de grande taille. Il faut cependant ajouter que l'on observe une augmentation du nombre de grandes fermes laitières au Québec, mais la proportion de celles-ci par rapport à l'ensemble des fermes laitières au Québec demeure relativement faible.

- Sur la Base que dans le passé le secteur agricole aurait utilisé comme pesticide des produits ayant principalement le composant d'arsenic, est-ce possible que cette pratique ait contribué significativement à cette contamination et dans quelle proportion cette pratique a contribué à la contamination?

Nous avons vérifié les produits à base d'arsenic répertoriés par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada (ARLA). Celle-ci est chargée de la réglementation des pesticides au Canada. Selon la recherche, il n'y a que deux produits qui ont été homologués en agriculture. C'était des herbicides domestiques pour lutter contre la digitale. Ils ont été homologués de 1967/1973 à 2000. Nous n'avons rien trouvé sur les arsénates de plomb utilisés comme insecticide. Nous avons recherché plusieurs synonymes.

De plus, selon nos connaissances, l'arsenic de plomb aurait surtout été utilisé en verger dans les Maritimes et en Ontario dans la première moitié des années 1900. Se fondant sur cela ou Considérant cela, nous serions surpris que ces produits aient eu un impact sur l'environnement dans la municipalité de Saint-Albert.

- Quel est le mécanisme de fixation des volumes de la production laitière au Canada et au Québec: déposée en pièce jointe.

Ces documents viennent compléter ceux déjà transmis en début de semaine, avant l'ouverture des audiences publiques.

Espérant le tout à votre satisfaction.

GILLES BEAUDRY, DIRECTEUR RÉGIONAL

DIRECTION RÉGIONALE DE LA MAURICIE
 DIRECTION RÉGIONALE DU CENTRE-DU-QUÉBEC
 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC
 5195, boul. des Forges, bur. 102
 Trois-Rivières (Québec) G8Y 4Z3
 Tél : 819 371-6761 p. 4607
 Sans frais : 1 866 943-3012
 Télécopieur : 819-371-6976
gilles.beaudry@mapaq.gouv.qc.ca

